

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 13 (1919)

Artikel: Catalogue des prieurs ou recteurs et des religieux de la chartreuse Saint-Laurent d'Ittingen en Thurgovie
Autor: Courtray, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-121796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Catalogue

DES

prieurs ou recteurs et des religieux de la chartreuse Saint-Laurent d'Ittingen en Thurgovie

Par DOM ALBERT COURTRAY

(Suite.)

Henri Möslin
prieur depuis le Ch. g. de 1508 jusqu'au 29 janvier 1511.

Ayant absous Nicolas Bischoff, le Chapitre général de 1508 nomme son remplaçant : « Et præficimus in priorem dictæ domus D. Henricum Mœsel, vicarium domus Argentinæ¹ ; quem in Domino exhortamur, quatinus super utroque regimine diligenter invigilet, ut domus illa debite reformetur. »

Henri Möslin était profès de la chartreuse de Strasbourg. Il fut prieur de la chartreuse de Berne entre 1491 et 1494 ou 1493. Retourné alors dans sa maison de profession, il fut institué prieur de la chartreuse de Ratisbonne² par le Chapitre général de 1497 : « Priori Sancti-Viti in Prüel fit misericordia. Et præficimus in priorem dictæ domus D. Henricum Musel, professum domus Argentinæ. » Combien de temps est-il resté dans ce monastère ? On ne le sait au juste, mais au delà de 1499. Une notice publiée sur Saint-Vite de Pruël (dans le *Kalender für Katholische Christen auf das Jahr 1882*, p. 84-93) l'indique comme prieur en 1506. C'est presque la limite extrême, puisqu'il est vicaire du Mont-Sainte-Marie avant le Chapitre général de 1508.

¹ Le Mont-Sainte-Marie, près de Strasbourg, chartreuse fondée en 1335 par les habitants de cette ville épiscopale. Détruite pendant les guerres de religion à la fin du XVI^{me} siècle, elle fut transférée à Molsheim, toujours en Alsace, vers 1594, et supprimée par la Révolution française.

² Saint-Vite de Prüel, au diocèse de Ratisbonne et près de cette ville, ancien monastère bénédictin donné aux chartreux en 1483 par Albert-le-Sage, duc de Bavière, avec bulle de Sixte IV ; supprimé en 1803 par décret de la diète tenue à Ratisbonne en 1802.

Les Chapitres généraux de 1509 et de 1510 disent simplement de lui : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. » Et il meurt en charge le 29 janvier 1511. Le Chapitre de cette année l'annonce en ces termes : « Obiit D. Henricus Moislin, prior domus in Ittingen, professus domus Argentinæ, alias prior domorum Portæ-Montis et Sancti-Viti in Prüel ; obiit 29 januarii. »

Pierre Thaler

prieur de février 1511 à 1525 (après le Ch. g.).

Profès de la chartreuse du Mont-Saint-Jean-Baptiste, près Fribourg-en-Brigau, Pierre Thaler, du Valais, et pour cette cause appelé le plus souvent dans les documents « Petrus Vallensis », fut élu prieur d'Ittingen après la mort d'Henri Möslin. Le protestantisme éclata tandis qu'il présidait cette maison. Elle fut incendiée par les hérétiques le 18 juillet 1524 ; et deux de ses religieux embrassèrent la nouvelle erreur. Auparavant, en 1520, la peste en avait enlevé la plus grande partie. On ne possède pas toutes les dispositions des Chapitres généraux sur Ittingen durant ce priorat. Voici celles qu'on a pu retrouver :

En 1511 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Nicholaus ibidem hospes vadat hospitatum ad domum Sancti-Mauritii in Girio ¹ ad Ordiris voluntatem. »

En 1512 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et dictus prior ad futurum Capitulum mittat septem florenos Renenses Reverendo Patri priori Cartusiæ (la Grande-Chartreuse), qui satisfecit priori domus Legis-Mariæ ² pro expensis D. Leonardi sui professi ; et pro residuo et persolutione expensarum prefati Leonardi solvat XI renenses priori domus Coronæ-Mariæ ³ in sequenti Capitulo. Et D. Martinus, præfata domus in Ytinghem professus, veniat ad domum Cartusiæ (la Grande-Chartreuse), prout petit. Et D. Conradus, monachus et hospes ibidem,

¹ Le Val-Saint-Maurice de Gairach (ou Girio), en Styrie, chartreuse fondée en 1169 dans son diocèse par Henri, évêque de Gurck ; dévastée en 1564 par les Turcs, elle fut abandonnée en 1591 à la Compagnie de Jésus.

² La Loi-de-Marie, *Marienehe*, près de Rostock, au diocèse de Schwerin, dans le duché de Mecklembourg, chartreuse fondée en 1398 par Winold Baggel, bourgmestre de Rostock, et Matthias de Borcken, son beau-père ; dévastée par les protestants en 1560.

³ La Couronne-de-Marie, *Marienkron*, non loin de Rügenwald et de la mer Baltique, au diocèse ancien de Camin, en Poméranie, chartreuse fondée par Adélaïde, fille d'Othon, duc de Brunswick, veuve de Bogislav, duc de la Poméranie orientale, et par ses fils, les ducs Bogislav et Barnim ; détruite, par les luthériens, en 1550.

cum non possit ire ad domum Papiæ ¹, ut requirebat, vadat ad domum in Maurbach ad Ordinis voluntatem. Et Fr. Johannes Bengatav, conversus, professus domus in Ytinghen, vadat hospitatum ad domum in Axpach ad Ordinis voluntatem. »

En 1516 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Matthias, monachus ibidem hospes, revertatur ad domum suæ professionis in Gemnico. »

En 1517 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. »

En 1518 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et visitetur ipsa domus per convisitatorem provinciæ cum socio priore domus Portæ-Montis, cum plena auctoritate Capituli generalis. » Le convisiteur était le prieur d'Aggsbach.

En 1519 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. » Il assistait au Chapitre où il fut le septième définiteur.

En 1520 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et visitetur ipsa domus in descensu Capituli per priorem in Axpach cum socio per eum assumendo, in forma Ordinis, auctoritate Capituli generalis. Et Fr. Sebastianus, conversus, ibidem hospes, revertatur ad domum Mantuæ ² suæ professionis, prout petit. — In domo Rutilæ ³... Et D. Joannes de Basilea, ibidem hospes, vadat ad domum in Ittingen, ibique exerceat officium vicarii. »

En 1521 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Culmanus, ibidem hospes, revertatur ad domum suæ professionis in Basilea. »

En 1522 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Jacobus, ibidem hospes, professus domus Friburgi, vadat hospitatum ad domum Portæ-Montis, ad Ordinis voluntatem. — In domo Basileæ : ...Et D. Thomas senior, ibidem professus, vadat hospitatum ad domum in Ittingen, ad Ordinis voluntatem. »

¹ Notre-Dame-de-Grâce, de Pavie, au diocèse et près de cette ville en Lombardie, chartreuse fondée en 1396 par Jean-Galéas Visconti, duc de Milan, supprimée en 1782 par Joseph II empereur d'Allemagne, rendue aux chartreux en 1843 et séquestrée en 1866. Les quelques moines, qu'on y avait laissés comme gardiens, furent expulsés en 1881.

² La Sainte-Trinité, de Mantoue, au diocèse et près de cette ville en Lombardie, chartreuse ordonnée dans son testament par François de Gonzague, gouverneur de Mantoue, bâtie en 1408 par son fils Jean-François, premier marquis de Mantoue, supprimée en 1782 par Joseph II, empereur d'Allemagne.

³ Saint-Sixte, de Rettel, au diocèse de Metz, en Lorraine, continuation de la chartreuse du Ruisseau-Notre-Dame, de Sierck, fondée en 1415 par Charles II duc de Lorraine et sa femme Marguerite de Bavière, et transférée par celle-ci en 1431, après la mort de son mari. Les chartreux en furent chassés par la Révolution française.

En 1523 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Valentinus, nisi sectam lutheranam abjuraverit verbo et facto, incarceretur. Et D. Thomas, ibidem hospes, revertatur ad domum Basileæ, suæ professionis. Et D. Jacobus revertatur ad domum professionis suæ in Axpach. — In domo Confluentiæ ¹ : ...Et D. Michael, ibidem hospes, vadat hospitatum ad domum in Ittingen, prout petit. » Dom Valentin fut le premier religieux de l'Ordre dont le Chapitre général eut à s'occuper comme infesté de l'hérésie luthérienne. Lui et Dom Alexis, autre moine d'Ittingen, défroquèrent, croit non sans raison l'abbé Kuhn (p. 168).

En 1524 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et in descensu Capituli visitetur ipsa domus per convisitatorem provinciæ cum socio priore vel monacho quem duxerit eligendum. Et D. Michael, ibidem hospes, vadat ad domum Visitoris provinciæ Rheni, qui eidem provideat de domo. — In domo Snals : ...Et Fr. Leonardus, ibidem professus, cum Fratre Bartholomeo hospite vadant hospitatum ad domum in Ittingen ad Ordinis voluntatem. » Le Frère Léonard est Dom Léonard Janny. La visite n'eut pas lieu. Le convisiteur était le prieur de Leweld. Le pays aux alentours d'Ittingen était très surexcité par les passions religieuses. Des personnes étrangères professant la foi catholique pouvaient difficilement s'y aventurer. Et c'est deux mois après le Chapitre que la chartreuse fut pillée et incendiée par les protestants.

En 1525 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et visitetur ipsa domus per priores domorum Basileæ et Portæ-Montis secundum formam eis ad partem datam. » Dom Joseph Capus, en conformité d'ailleurs avec les autres sources, dit que le prieur fut absous dans cette visite. Après les graves événements de juillet 1524, et toujours menacé personnellement par les luthériens, il aura probablement sollicité sa déposition. Il retourna (avec Dom Michel, sacristain, dit Dom Biemann) dans sa maison de profession où sa mort survint le 6 décembre 1528. Elle est ainsi dénoncée par le Chapitre général de 1529 : « Obiit D. Petrus, professus domus Friburgi, qui alias fuit prior domus in Ittingen, qui obiit 6^a decembris. »

Décès concernant Ittingen sous son priorat :

Joannes, donatus domus in Ittingen.

¹ Le Mont-Saint-Béat, près de Coblenz, ancien monastère bénédictin puis collégiale, convertie en chartreuse, en 1331, par Bauduin de Luxembourg, archevêque de Trèves, et située dans son diocèse. Elle fut supprimée sous la République française, par décret consulaire promulgué le 2 juillet 1802.

Domina Anna Junctelerin (alias Iunckthalerin), benefactrix domus in Ittingen, 1 augusti 1511 (*Catalogus*; Ch. g. de 1512).

D. Dionisius Molitoris (Müller, Ravenspurgensis, profès le 15 mai 1511, mort le 4 août 1513, selon le *Catalogus*, où les deux dates peuvent être mises pour celle du décès), monachus, professus domus in Ittingen.

Fr. Joannes Pengaritus (dictus Bomgartner, selon le *Catalogus*), conversus, hospes in domo in Axpach, professus domus in Ittingen, et obiit 23^a augusti (1512, — marqué le 16 septembre 1513 dans le *Nécrologe*, où l'année pour les anciens décès est souvent celle de leur dénonciation par le Ch. g.).

Fr. Joannes, conversus, hospes in domo in Ittingen, professus domus in Axpach, et obiit 10 februarii (Ch. g. de 1513).

D. Petrus, professus in Ittingen, 22 decembris 1515 (*Nécrologe*).

Fr. Joannes et Fr. Othmarus, conversi, professi domus in Ittingen, 17 decembris 1515 (*Catalogus*; Ch. g. de 1516).

D. Hieronimus, monachus, professus (et senior, d'après un manuscrit de la chartreuse de Buxheim) domus in Ittingen, 16 junii 1517 (Ch. g. 1520).

D. Jodocus Settelin, Memmingensis studiosus a quo domus nostra habuit circiter 40 florenos, 8 julii 1519 (*Catalogus*).

D. Nicolaus (Mener, dictus Scheperlin, vel Schnepperli, St-Gallensis, 2 septembris 1520, selon le *Catalogus*) ; D. Gabriel, vicarius, 19 julii 1520 ; D. Wolfgangus (Wagner, Riedlinganus, selon le *Catalogus*, 29 junii 1519, d'après le *Nécrologe*), monachi, professi domus in Ittingen ;

D. Leonardus (Prutenus, ou Prictenus, 8 septembris 1520, selon le *Catalogus*) ; D. Joannes (Golius, ou Goly, 11 augusti 1520, selon le *Catalogus*) Goli (et Galli), sacrista ; D. Bernardus (Zuckmantel, de Ueberlingen, 30 septembris 1519, selon le *Catalogus*) ; D. Michael (Kernlin, selon le *Catalogus*, Kernli, sacerdos, 3 septembris, d'après le *Nécrologe*), novitius, monachi domus in Ittingen ;

Fr. Joannes (Schlosser, Serator, 3 aprilis 1519, selon le *Catalogus*) ; Fr. Othmarus (4 junii 1519, selon le *Catalogus*), conversi, professi domus in Ittingen ;

Petrus Wilz (Weiss, selon le *Catalogus*, Weis, sutor, 20 maii 1519, selon le *Nécrologe*) ; Joannes (Scollus, Scholl, 13 martii 1519, selon le *Catalogus*) Chell (Choll et Coll), donati domus in Ittingen (Ch. g. de 1520 ; *Catalogus*).

D. Ewaldus, monachus professus domus in Ittingen (Ch. g. de 1521).

Ce dernier religieux doit être le « Domnus Everaldu, senex » du

Catalogus, mort, d'après celui-ci, de la peste, comme tous les précédents depuis Dom Josse Settelin inclusivement. A un autre endroit, qui forme une sorte de supplément, le *Catalogus* porte « D. Ewaldus, professor hujus domus, mortuus 1 julii 1521 ».

On aura composé le *Catalogus* et le *Nécrologe* en prenant le jour du décès des personnes dans des documents de la maison, dans un vieux livre d'anniversaires par exemple, et pour l'année du décès celle des actes des Chapitres généraux qui le publient, sans remarquer que le décès a pu arriver l'année précédente et plus tôt encore, quand il y a eu oubli ou retard dans les communications. Ce doit être le cas pour Dom Ewald et peut-être pour certains des religieux précédents, dont la mort est annoncée par le Chapitre général de 1520, célébré comme d'ordinaire la quatrième semaine après Pâques, et qui sont inscrits au *Catalogus* dans les six derniers mois de cette année ! Dans d'autres cas analogues évidents, nous n'avons pas tenu compte du millésime donné par le *Catalogus* et le *Nécrologe*. Nous émettons cette observation une fois pour toutes.

L'épidémie enleva donc 9 Pères et 4 Frères en 1519-1520. La communauté ne se composa plus alors que du prieur, du Père Léonard Janny, procureur, de quatre Pères, prêtres, en cellules, du Frère Conrad Gruber, et du Frère Jean Vogt « Stammensis », donné, selon le *Catalogus*. En omettant Dom Michel, sacristain, parti en 1525 et peut-être venu après le Chapitre général de 1520, comme Jean de Bâle, vicaire, pour combler les vides, il y avait eu 14 Pères et 6 Frères vivant en même temps, preuve du haut degré de prospérité auquel était parvenue rapidement la chartreuse, et qu'elle retrouva difficilement. Dom Léonard, envoyé de Schnals au milieu de l'année 1524, comme simple moine, ne figurait pas parmi les 14 et n'était point procureur.

Kuhn (p. 165) énumère les quatre Pères survivants : Dom Josse Hesse, Dom Valentin (apostat en 1524), Dom Alexis (apostat en 1524) et Dom Jean (d'Autriche, probablement). Il attribue aussi à tort le rôle de procureur ou de « régisseur » à Dom Léonard Janny.

Cette fonction était remplie par un profès du monastère, Jodocus Hessus, en français : Josse Hesse ; en allemand : Joss ou Jost Hesch ou Hess, l'un des chartreux d'Allemagne les plus considérés par sa science et ses vertus. Les abbés Kuhn (p. 165 à 167) et Nicklès (*op. cit.*, p. 122-124) rapportent ses relations avec Vadian et Zwingle, d'après Pupikofer (*Histoire de la ville de Frauenfeld*) et les *Epistolæ a Zwinglio et ad Zwinglium scriptæ* (Schulthess, à Zurich, 1820).

Presque tous les auteurs l'ont cru profès d'Erfurt, avec Le Vasseur (*Ephemerides Ordinis cartusiensis*, t. IV, p. 80, Montreuil, 1892) ; on attribue à un autre son office de procureur ; et, selon quelques-uns, il embrassa un moment le protestantisme. Nous devons à l'honneur d'Ittingen de réfuter ces erreurs.

Né à Ulm en 1484, maître en philosophie, après avoir été professeur dans différentes localités, devenu veuf, Josse Hesse entra chez les chartreux âgé de 28 ans. D'Ittingen, il correspond avec Vadian, de Saint-Gall, en 1523 et 1524. Lorsqu'il commença à écrire, en 1524, à Zwingle, il était au couvent depuis 14 ans, déclare-t-il lui-même (Kuhn, p. 165).

Cette dernière correspondance fit naître des soupçons contre son orthodoxie. Les confédérés suisses s'occupent de lui à la diète d'Einsiedeln du 25 février 1525 : « Le procureur d'Ittingen et l'ammann ont comparu, se plaignant l'un de l'autre. On a signifié au procureur qu'on n'était plus content de sa conduite, qu'il ne devait plus exercer sa fonction, mais vivre en simple religieux et obéir au prieur jusqu'à l'arrivée des Pères Visiteurs. » (*Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, 1521-1528, Brugg, 1873, p. 584.)

A la diète d'Einsiedeln du 14 mars de la même année, « on exhibe des lettres de Zurich par lesquelles il conste que la ville et son curé, Zwingle, veulent attirer à eux le procureur d'Ittingen. Ces lettres lui auraient été remises en cachette par les deux fils de Kuonz Federli qui tous deux sont fort compromis comme ayant participé au sac d'Ittingen ». L'une d'elles, adressée au curé de Rickenbach, est ainsi conçue : « Vénérable, cher et pieux. En réponse à la lettre que nous a envoyée le Sieur Jos Hess, procureur d'Ittingen, nous vous mandons de faire votre possible pour qu'il vienne dans notre pays et ville, le jour ou la nuit. » En conséquence, la diète « ordonne au bailli de mener à Frauenfeld le procureur qui vient d'être arrêté par le prieur. » (*Ibid.*, 604, 606.)

L'ordre ne fut pas exécuté. Au contraire, la diète tenue à Baden le 3 avril « décide de laisser le procureur d'Ittingen au couvent jusqu'à la prochaine diète, où l'on verra ce qu'on devra faire ». (*Ibid.*, 614.)

Cette diète suivante, encore tenue à Baden, le 24 avril « enjoint par écrit au bailli de Thurgovie d'arrêter le procureur d'Ittingen et de le livrer au bailli de Baden sans le faire passer par les terres de Zurich ». (*Ibid.*, 624.)

Le 16 mai, la diète de Baden décrète : « Le procureur d'Ittingen,

prisonnier à Baden, qui a été interrogé, doit être ramené à Frauenfeld où le procès sera terminé. » (*Ibid.*, 662.)

Sur ces entrefaites, les Pères Visiteurs étant venus à Ittingen à l'issue du Chapitre général, au mois de juin, d'entente sans doute avec l'autorité civile, envoyèrent Dom Josse à la chartreuse de Buxheim, et mirent comme procureur à sa place un Dom Pierre, car le Chapitre général de 1526 porte : « Priori domus in Ittingen... solvet priori Buxiæ octo florenos Renenses pro Jodoco, professo suo », somme représentant les frais de voyage ou d'entretien.

Cependant, Dom Josse préférait sa maison de profession ; aussi, à la diète de Baden, 25 juin 1526, on lit de « l'ancien procureur d'Ittingen » une lettre par laquelle il « demande si les Confédérés le souffriraient dans le cas où ses supérieurs l'y renvoyaient. La réponse est différée. » (*Eidgenössischen Abschiede*, op. cit., p. 953.)

Il ne revint jamais habiter la Suisse. Nommé prieur d'Asteim¹ à la fin de 1526, certainement avant le Chapitre général de 1527, il passa au priorat d'Erfurt en 1534 et y mourut. Le nécrologe de cette maison porte : « 23 septembris (1539), obiit V[enerabilis] in X^{to} P[ater] D[omnus] Jodocus Hessus, prior hujus domus necnon quondam prior in Astheim et procurator in Ittingen. » Le Chapitre général de 1540 dit simplement : « Obiit D. Jodocus Hessus, prior domus Erfordiae. » Le Vasseur (*op. et loc. cit.*), en marquant sa mort au 3 novembre, n'est pas dans le vrai.

Voilà les preuves. Voici leurs déductions.

1^o Dom Josse Hesse fut profès d'Ittingen. — Le Chapitre général de 1526 le déclare formellement. Quand y prit-il l'habit ? Né en 1484, entré à l'âge de 28 ans chez les chartreux, il était, en 1524, depuis 14 ans au couvent, selon l'abbé Kuhn. Les sources où il a puisé sont-elles plus précises ? Diraient-elles si Josse était à Ittingen depuis 14 ans ? Nous ne savons. Mais il y a, dans ces données, une contradiction : 28 et 1484 font 1512 ; 1524 moins 14 font 1510. Notre personnage entra à Ittingen vers 1510-1512, doit-on conclure. Loin de pouvoir y revenir selon son désir, il fit profession, secondement, à Astheim, nous apprend le Chapitre général de 1538 : « Priori domus Erfordiae non fit misericordia. Et declaramus dictum priorem, ex

¹ Le Pont-de-Notre-Dame, *Maria-Brück*, d'Astheim, au diocèse de Wurtzbourg, en Bavière, chartreuse fondée en 1408 par Erkingen de Seinsheim, baron de Schwarzenberg, et par sa femme Anne de Bibra ; supprimée par le gouvernement bavarois en 1803.

consensu Reverendi Patris [le prieur de la Grande-Chartreuse] ultimò defuncti, professum domus in Astheim. » Cet acte a dû se passer entre 1530-1533, durant l'évacuation d'Ittingen, parce qu'il crut cette chartreuse perdue à tout jamais et voulut récupérer les bénéfices d'une maison de profession. Remarquons-le, enfin, le nécrologe d'Erfurt ne dit pas « professus et prior hujus domus », expression qu'il ne manque pas d'employer quand il y a lieu.

2^o *Dom Josse Hesse fut procureur d'Ittingen.* — Les recès fédéraux et le nécrologe d'Erfurt le certifient indubitablement. Il l'était certainement dans la première moitié de 1525, et puisque la diète n'en était plus satisfaite dès le commencement de cette année, cela donne à penser qu'il l'était depuis un certain temps. Il put l'être déjà avant la peste de 1519-1520 ou immédiatement après, si celui qui exerçait cette charge mourut de l'épidémie. Et c'est à lui, en cette qualité, non à Léonard Janny, que se rapporte ce que Kuhn met sur le compte de ce dernier (p. 168).

3^o *Dom Josse Hesse ne fut point apostat.* — De son temps, on a eu des doutes sur son orthodoxie, c'est très clair. Son emprisonnement en fait foi. Ses relations avec Zwingli et Zurich, au début de 1525, témoignent encore aujourd'hui d'un ébranlement de ses convictions de sa part, ou du moins d'un désir d'entrer en rapport plus direct ou en conversation avec les hérésiarques. Peut-être ce désir de converser était-il plus vif chez ceux-ci par l'espoir de gagner à leur cause un esprit distingué. De là le ton de leurs lettres. Mais la tournure du procès et le titre de prieur décerné presque aussitôt après à Dom Josse ne prouvent-ils pas qu'il n'a point adhéré à l'erreur ? De Baden, où l'on s'était assuré de ses sentiments intimes, on l'envoie à Frauenfeld pour l'acquitter, cela paraît certain, et aussi pour le confier, à leur passage, aux Pères Visiteurs, avec prière de l'éloigner d'Ittingen. Ceux-ci auraient-ils souffert son élection au priorat à si brève échéance s'il avait commis le crime de l'apostasie ?

Une dernière question. Le Josse Hesse d'Ittingen est-il bien le même que le Josse Hesse prieur d'Erfurt ? La succession des faits rapportés répondent déjà affirmativement. Ajoutons-y les arguments de l'abbé Nicklès (*op. cit.*, p. 124). En 1539 furent publiés les *Sermones capitulares habiti ad suos religiosos Reverendissimi Patris Guillelmi Bibaucii, Majoris Cartusiæ prioris*, auxquels étaient joints quelques opuscules du prieur d'Erfurt. En tête de l'ouvrage, une gravure représente Dom Josse Hesse, et une inscription latine atteste qu'il

a vécu onze lustres, soit 55 ans. Si Josse Hesse avait 55 ans en 1539, il a dû naître en 1484. Or, nous l'avons vu, c'est exactement en cette année que naquit Josse Hesse, procureur d'Ittingen. Ce simple rapprochement de date, joint à la similitude de nom, est plus que suffisant pour déterminer, d'une manière certaine, qu'il s'agit d'un seul et même personnage. De plus, les sermons laissés par Josse Hesse, prieur d'Erfurt, rappellent bien le controversiste d'Ittingen et confirment également l'identité que nous venons d'établir.

Philippe Stauffer

prieur de 1525 (après le Ch. g.) au 18 janvier 1528.

Le successeur de Pierre Thaler, Philippe Stauffer, désigné à la Visite canonique de 1525 après le Chapitre général, était de famille noble, bachelier, profès, vicaire et, auparavant, procureur de la chartreuse de Bâle, où il entra vers la Pentecôte de 1494 (Buxtorf, *Die Chronik von der Stiftung der Karthause im Minderen Basel*, Bâle, 1846-1847, p. 87, 103, 112). Le Chapitre général de 1526 a ceci sur lui et sa maison : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et solvet priori Buxiæ octo florenos Renenses pro Jodoco, professo suo. Et D. Petrus ibidem procuratoris officium adhuc exerceat, non obstante licentia per Reverendum Patrem Cartusiæ (le prieur de la Grande-Chartreuse) sibi data. — In domo Gemnico : ...Et D. Conradus monachus, professus ibidem, vadat hospitatum ad domum in Ittingen, ad Ordinis voluntatem. — In domo Buxiæ : ...Et D. Bernardus vadat hospitatum ad domum in Ittingen. »

En 1527 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et Frater Andreas, ibidem hospes, professus domus in Snals, stabiliat se in Ordine et verum cartusiensem bonis moribus et exemplis se præbeat. »

Philippe Stauffer mourut en fonction, l'an 1528, le 18 janvier, selon le *Catalogus* et la chronique de la chartreuse de Bâle (Buxtorf, *op. cit.*, p. 112), le 19, suivant le nécrologe de cette maison, qui porte : « 19 januarii, obiit D. Philippus Stouffer, prior domus in Ittingen, professus hujus domus et multis annis procurator et vicarius. » Le Chapitre général de 1528 se contente de cette mention sans désigner de jour : « Obiit D. Philippus Stauffer, prior domus in Ittingen, professus domus Basiliæ. »

Il eut au moins deux enterrements à présider :

D. Joannes de Austria, monachus, professus primo domus Fri-

burgi, secundo domus in Ittingen, et obiit 20 novembris (1525, — le *Nécrologe* le marque au 19 novembre).

Joannes Vogt, Stammensis (Stammheim), donatus domus in Ittingen, obiit anno 1525, 11 novembris (*Catalogus*; Ch. g. de 1526).

Jean Sirck

recteur en 1528, de janvier au Ch. g.

Philippe Stauffer étant mort, la chartreuse d'Ittingen fut gouvernée jusqu'au Chapitre général suivant par un recteur. Ce recteur était sans doute le vicaire de la maison. Son nom resterait inconnu, si les actes des Chapitres généraux ne nous le faisaient connaître indirectement. Ceux de 1528 portent : « Rectori domus in Ittingen fit misericordia... Et dictus rector absolutus maneat ibidem per medium annum pro informatione novi prioris ; deinde revertatur ad domum Friburgi, suæ professionis, prout petit. Et D. Bernardus, ibidem hospes, revertatur ad domum suæ professionis in Buxia. »

Nous savons donc déjà que le recteur est profès de la chartreuse de Fribourg, et qu'il avait dû demeurer à Ittingen plus des quatre mois de son rectorat, puisqu'il avait une telle connaissance des affaires de cette maison qu'on lui ordonna d'y mettre au courant le nouveau prieur pendant l'espace de six mois.

Les actes d'autres Chapitres généraux complètent nos renseignements ; ainsi, ceux de 1517 : « In domo Bernæ : ...Et D. Joannes Basileæ, ibidem hospes, vadat hospitatum ad domum Sancti-Sixti in Rutila, pro domus reformatione. » Ceux de 1520 : « In domo Rutilæ : ... Et D. Joannes de Basilea, ibidem hospes, vadat hospitatum ad domum in Ittingen, ibique exerceat officium vicarii. » Ceux de 1531 : « In domo Friburgi... Et de his quæ scribit D. Joannes Syrcka, professus ejusdem domus, ad Patrem Reverendum (generalem) de D. Martino, professo domus Portæ-Montis, imponimus eidem perpetuum silentium. » Ceux de 1536 : « In domo Erfordiæ : ...Et hortamur D. Joannem Circk (*ou* Syrdi), vicarium dictæ domus ut, pro Dei et Ordinis honore, sub spe amplioris præmii cælestis, ibidem quæ nostræ sunt religionis ferventer et perseveranter exerceat, concedentes illi post mortem suam unam missam de Beata Maria a singulis sacerdotibus in provinciis Inferioris Alemaniae et Rheni celebrari. » Ceux de 1538 : « In domo Erfordiæ : ...Et D. Joannes de Syach (*sic*), hospes ibidem, revertatur ad domum Friburgi suæ professionis, et ibi exerceat officium vicariatus. »

Ceux de 1554 : « Obiit D. Joannes Sirch, professus primo domus Rutilæ, secundo domus Friburgi, et olim prior (*sic*), procurator, sacrista, hospes et vicarius domus in Ittingen, qui habet missam de Beata Maria in provinciis Alemaniae superioris, Alemaniae inferioris, Rheni et Saxoniae. »

Jean de Bâle, hôte à Thorberg en 1517, envoyé à Ittingen en 1520, comme vicaire, doit être le même personnage que Jean Sirck, profès du Mont-Saint-Jean-Baptiste, qui connaissait Dom Martin, profès de Thorberg, et qui avait séjourné longtemps à Ittingen, y exerçant les principales charges avant 1528. Jean Sirck, de Bâle, doit être le recteur d'Ittingen en 1528. Reste à savoir si le terme « prior » est employé par les actes capitulaires de 1554 pour indiquer simplement son rectorat, ou un priorat ultérieur, le rectorat étant compris sous le terme « vicarius », fonction dans laquelle se serait trouvé Jean Sirck au moment de la mort de Philippe Stauffer, et qui l'aurait conduit naturellement à régir la maison jusqu'à la nomination d'un prieur. Nous en reparlerons plus loin.

Sébastien Rang

prieur du Ch. g. de 1528 au Ch. g. de 1529.

En déposant le recteur, le Chapitre général de 1528, tenu du 11 au 14 mai, nommait un prieur : « Rectori domus in Ittingen fit misericordia. Et præficimus in priorem dictæ domus D. Sebastianum quondam vicarium domus Portæ-Montis. — In domo Basileæ : ...Et D. Sebastianum, quondam vicarium domus Portæ-Montis, ibidem hospitantem, præficimus in priorem domus in Ittingen. Quem hortamur in Domino, ut domum ipsam reparare studeat, et in utroque regimine eam solerter et provide gubernare satagat. Et D. Colmanus, ibidem professus, vadat hospitatum ad domum in Ittingen, ibique exerceat officium procuratoris ad Ordinis voluntatem. — In domo Friburgi : ...Et D. Michael, ibidem hospes, vadat hospitatum ad domum in Ittingen, ibidemque exerceat officium sacristæ pro solatio prioris. » Ce Dom Michel était profès de Thorberg, comme Dom Sébastien Rang.

Celui-ci ne resta qu'un an à Ittingen. Il fut déposé par le Chapitre général de 1529 dont les actes portent : « Priori domus in Ittingen fit misericordia. Et domus ipsa visitetur in descensu Capituli per Visitatorem provinciæ Saxoniae (priorem Coronæ-Mariæ) et priorem domus in Olmutz, cum plena auctoritate Capituli generalis, qui domui de priore idoneo providebunt. »

Sébastien Rang s'en alla à la chartreuse de Strasbourg et, selon le *Catalogus* y mourut le 28 septembre 1531. Le Chapitre général de 1532, en effet, annonce ainsi son décès : « Obiit D. Sebastianus, monachus professus domus Portæ-Montis, qui obiit in domo Argentinæ, et alias fuit prior in Ittingen. »

X.....

prieur, de 1529 (après le Ch. g.) à 1532 (avant le Ch. g.)

Les Pères Visiteurs, désignés par le Chapitre général de 1529, remplirent bien leur mandat, mais on ne sait au juste qui ils préposèrent à la tête de la communauté d'Ittingen. Pour démontrer qu'il n'est pas aussi facile de le deviner, que le pensent ceux qui ont dressé jusqu'ici des listes des prieurs de cette maison, et pour rétablir, plus rigoureusement que cela n'a été fait, la chronologie des événements, nous résumerons succinctement, avec la plus grande précision possible, les quelques faits connus de cette période.

Les troubles causés par l'établissement du protestantisme augmentaient sans cesse. Le synode luthérien, réuni le 13 décembre 1529 à Frauenfeld, ordonna au prieur d'Ittingen de ne plus porter l'habit de l'Ordre ou de quitter le couvent, s'il ne voulait pas s'exposer à une injonction plus sévère (Kuhn, p. 187).

Les religieux portèrent plainte à la diète fédérale, tenue à Berne du 12 au 14 janvier 1530, et racontèrent comment les Thurgoviens avaient traité le Père d'Ittingen (cette appellation au singulier, ici et plus bas, doit signifier le prieur), en envoyant à ce couvent où sont au plus trois ou quatre Pères, un prédicant, chartreux défroqué, avec femme et enfants, alors que le monastère n'a jamais été une paroisse, mais que l'église paroissiale est dans le village proche, déjà fourni d'un prédicant ; comment ils veulent forcer les Pères à quitter leur Ordre, et comment les Pères, plutôt que d'y consentir, devront quitter le pays (*Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*, 1529-1532, Zurich, 1876, p. 511-512).

Le bailli Zingerli s'oppose au départ des religieux. Puis, pour éviter au couvent à peine relevé de ses ruines, de nouveaux dangers, il finit par autoriser leur exode, le 12 avril 1530. Le prieur, en sauvegardant tous ses droits, remit alors l'administration de la chartreuse entre les mains du procureur Dom Léonard Janny, et partit (Kuhn, 187).

Les recès de la diète de janvier 1530 nous apprennent qu'il y avait « au plus trois ou quatre Pères » à Ittingen. Ils étaient trois, avec au

moins un Frère. Plus tard, en effet, Dom Léonard Janny écrira à la diète que deux Pères ont été obligés de quitter le monastère en le chargeant du soin de la maison (*Eidgenössischen Abschiede, op. cit. Abteilung I. c. Lucerne, 1878, p. 221*). Et un Frère resta avec lui.

« Leonardus Janny, nigra tunicella indutus, hîc persistit, donec pax esset, simul cum Fratre Conrado Gruber, Ravenspurgensi, converso, qui anno 1536, 24 augusti, dimissus est ex Ordine. » (*Catalogus et Dom Biemann.*) Il y eut plusieurs défections à cette époque. Janny lui-même, isolé de ses confrères, mena une vie toute séculière non exempte de reproches, tout en demeurant en communication avec l'Ordre (*Ibid.*).

On ignore où s'établit le prieur. Cependant, le Chapitre général de 1530 lui maintint le titre par la formule : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. »

Privé de la société de ses confrères, Janny ne l'était pas, nous l'avons vu, de la société d'autres personnages. Au prédicant, chartreux défroqué, installé avec sa famille à Ittingen par les Thurgoviens, vint se joindre un nouvel hôte non moins indésirable. Le 18 juillet 1530, la diète de Zurich, jusqu'à ce que la question des autres religieux en rupture de ban soit réglée, renvoie dans son couvent, afin d'y recevoir la nourriture et le logement, le moine d'Ittingen, qui, il y a plusieurs années a quitté l'Ordre, encouragé par Zurich, où il demeurerait (*Eidgenössischen Abschiede, 1529-1532, p. 702*). Cette situation singulière dura deux ans. Les ex-Pères, ainsi hébergés aux frais du monastère, doivent être Dom Valentin et Dom Alexis.

Dans l'entrefaite, le Chapitre général de 1531 n'a rien d'autre sur cette malheureuse chartreuse que : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. » Mais les catholiques suisses, las enfin de tous les forfaits de leurs compatriotes protestants, prennent les armes et les battent à Kappel en cette même année. Alors les choses changent de face.

A la diète de Baden, où fut traitée la paix, en 1532, le prieur d'Ittingen, Pierre, et le procureur Janny exposèrent la situation de leur couvent. Le premier fit observer qu'il avait remis l'église à un prédicant, et que l'abbé de Saint-Gall le menaçait d'un procès, dans l'intention de rétablir une prévôté à Ittingen (Kuhn, 188). La diète, qui était celle du 8 janvier, décida l'expulsion du prédicant (*Eidgenössischen Abschiede, 1529-1532, p. 1429*). Mais la chose était plus facile à décréter qu'à exécuter.

Avant le Chapitre général de 1532, il n'est plus question du prieur.

Avant d'émettre quelques réflexions, poursuivons.

X.....

recteur, de 1532 (avant le Ch. g.) à 1533 (après le Ch. g. ?).

Informé de la tournure des événements qui se montraient favorables aux catholiques, le Père général désigne éventuellement un recteur pour Ittingen et demande par lettre à la diète fédérale que restitution de cette maison soit faite à l'Ordre.

La diète de Baden, du 10 au 16 mai 1532, prend connaissance de la lettre, et décide d'y répondre à la prochaine diète (*Eidgenössischen Abschiede*, 1529-1532, p. 1339). Le Chapitre général de la même année confirme la nomination du recteur : « Rectori domus in Ittingen non fit misericordia. » Il ajoute : « In domo Snals : ...Et de his, quæ scribit prior cum tribus monachis propter certas causas in litteris allegatas, petentes adunari provinciæ Alemanix inferioris, habeant patientiam usque ad futurum Capitulum. Interim speramus, Deo adjuvante, domum in Ittingen recuperandam. » Nous ignorons la connexion qui existait entre le postulat de Schnals et la récupération d'Ittingen. Peut-être les deux religieux de cette maison s'étaient-ils réfugiés dans la première et la lettre en parlait-elle ?

Dans la diète qui se tint à Baden le 10 juin, veille de saint Vite, 1532, on répondit au prieur de la Grande-Chartreuse. La diète décide « de repeupler le couvent d'Ittingen, d'y laisser rentrer les moines pour y célébrer la messe, y réciter et chanter leurs offices, servir le Dieu Tout-Puissant, but pour lequel le couvent avait été fondé ; y faire ménage, y gérer et administrer leurs biens,... avec la réserve expresse et formelle que les moines se recruteront parmi des sujets honnêtes et instruits,... qu'ils n'apporteront aucun changement dans la destination des biens, ne les aliéneront point et rendront un compte loyal de leur administration. Scellé par le bailli Schönbrunn, à Baden, le lundi après (*sic*) la saint Vite 1532. » (Kuhn, 188). La production des comptes ne fut exigée que jusqu'en 1543 (*Ibid.*, 190).

Une diète, celle-là peut-être, avait concédé aux religieux qui avaient jeté leur froc aux orties, d'être entretenus aux frais de la chartreuse. « Dans une lettre adressée à la diète en 1532, le procureur Janny proteste contre le droit accordé « aux moines déserteurs de l'Ordre » de participer à la fortune du couvent. » (Kuhn, 168). A la diète de Thurgovie, le 11 novembre 1532 (peut-être la même que la précédente), le procureur fait savoir que, suivant la décision de la diète du 8 janvier, il a éloigné

le prédicant et chargé le curé de Uesslingen de la prédication à Ittingen jusqu'au retour des chartreux attendus depuis quelque temps, puisqu'il leur a été permis (*Eidgenössischen Abschiede* 1529-1532, p. 1429).

A la même diète, un chartreux réfugié chez les religieuses de Katharinenthal, près Diessenhofen, écrit que l'Ordre, à cause des dangers du voyage, ne peut pour le moment envoyer personne à Ittingen, mais le prochain Chapitre général y pourvoira (*Ibid.*, p. 1432).

Ce Chapitre général, de 1533, semble par son silence au sujet du recteur, admettre qu'il n'y en a plus même en titre, et prescrit ceci : « Viso et lecto favore Dominorum Helveticorum, quem litteris suis sigillatis se ad nostram religionem habere expresserunt, injungimus Fratri Leonardo, domus nostri Ordinis in Ittingen procuratori, ut in proxima dictorum Dominorum Helveticorum congregatione compareat, et ipsis litteras nostras cum omni quo decet honore et reverentia offerat ; et opportune instet et humiliter supplicet, ut velint per litteras suas sigillatas concedere ut, semel in anno tantum, duo probati viri veniant ad domum in Ittingen et rationem receptorum et expensorum recipiant. Quo concesso, de priore et religiosis venerabiles patres provinciæ Rheni Visitatores debent dictæ domui providere ; qui orationibus et aliis spiritualibus exercitiis divinæ Majestatis gratiam sibi et suis amicis atque fautoribus concilient. — In provincia Rheni : ...Injungimus Visitoribus dictæ provinciæ, ut quamprimum eis vel alteri eorum constiterit de consensu Dominorum Helveticorum, quod scilicet semel in anno tantum veniant ad domum Sancti-Laurentii in Ittingen duo ex eis probi viri ad audiendum computa domus ipsius, tunc, omni excusatione et dilatione seposita, secundum Deum et conscientiam suam mittant talem personam Ordinis, suæ vel alterius provinciæ, quæ ad Dei laudem et animarum salutem digne et laudabiliter illi domui in Ittingen præesse possit : quod et de duobus vel tribus religiosis pro divino officio in dicta domo celebrando fieri mandamus. »

Tels sont les faits certains et leur chronologie.

Au contraire, le *Catalogus priorum*, que nous connaissons, et la *Chronique* que nous ne connaissons que par les auteurs imprimés, Kuhn et de Mülinen, soit l'un ou l'autre de ces deux manuscrits font démissionner le prieur Sébastien Rang en 1530, quand le Chapitre général de 1529 l'absout ; ils lui font remettre l'église au prédicant avant de quitter Ittingen en 1530, et plus loin ils disent qu'en 1532 le prieur Pierre déclare à la diète que c'est lui qui fut obligé de céder l'église au prédicant ; ils disent que le Chapitre général de 1530 nomma le successeur de Sébas-

tien Rang, alors que ce Chapitre confirme le prieur élu en 1529 ; ils affirment sans la moindre hésitation que le prieur nommé en 1530 (pour 1529) fut Pierre Frey, et gouverna jusqu'en 1549 sans la plus petite interruption, alors que le Chapitre général de 1532 ne parle plus du prieur mais d'un recteur, et que le Chapitre de 1533 ne parlant même plus du recteur prescrit de nommer un prieur à prendre dans une province quelconque. C'est bien la preuve qu'il n'y en avait pas.

De plus, s'il y avait eu un religieux revêtu du titre de recteur ou de prieur en 1533, n'est-ce pas lui qui aurait été chargé par le Chapitre général, au lieu et place du procureur sécularisé Janny, de représenter l'Ordre auprès de la diète ? Du moins, semble-t-il, on n'aurait pas eu besoin de lui dire de rejoindre son poste une fois la chartreuse restituée. Le recteur ou prieur pourrait être le chartreux réfugié au couvent de Katharinenthal, voisin d'Ittingen, justement rapproché pour veiller sur cette maison, mais qui n'avait plus de pouvoir sur elle en novembre 1533.

Quels seraient les noms du prieur de 1529 à 1532 et du recteur de 1532 à 1533 ? Ce n'est guère possible de le savoir. Il y a un seul personnage qualifié prieur d'Ittingen dans son *Obit* par le Chapitre général, et dont nous ignorons les années de priorat : Jean Sirck, vu plus haut. Toutefois, s'il fut élu en 1529, il est difficile d'admettre qu'il garda son titre jusqu'en 1532, car nous apprenons par le Chapitre général de 1531 qu'il était alors simple religieux, sans charge, à la chartreuse de Fribourg-en-Brisgau, sa maison de profession.

Le prieur présent à la diète de janvier 1532 s'appelait Pierre, écrit l'abbé Kuhn, qui ne cite pas sa source, laquelle doit être la *Chronique*. Or, nous avons de trop bonnes raisons de le croire, la *Chronique*, qui se trompe plusieurs fois, peut fort bien donner simplement ce nom dans la supposition que Pierre Frey, qui suit, a été prieur de 1530 à 1549, comme le fait le *Catalogus*, faute d'avoir eu une connaissance exacte des événements de cette époque. Le prieur se serait-il appelé Pierre en 1532, il n'en résulterait pas nécessairement que ce fût Pierre Frey.

Pierre Frey

prieur de 1533 (après le Ch. gén.), au 30 janvier 1549.

Les Visiteurs désignés par le Chapitre général de 1533 exécutèrent ponctuellement son ordonnance et nommèrent prieur d'Ittingen, Pierre Frey, profès de Thorberg, chartreuse fermée par les Bernois protestants le 5 avril 1528. La diète tenue en Thurgovie le 1^{er} décembre 1533 nous

apprend, au moins, qu'Ittingen avait un supérieur. « On y demande au prieur si pour l'année il veut conduire l'administration temporelle lui-même ou par le procureur. Le procureur peut rester jusqu'au prochain Chapitre général, répond-il, mais il doit lui rendre compte de tout. Dans le cas où il ne rentrerait pas dans l'Ordre, on en choisirait un autre. De son côté, Léonard Janny, procureur, religieux sécularisé, écrit que quand les deux Pères se sont vus obligés d'abandonner la maison, ils l'ont chargé de rester et de conserver le couvent à l'Ordre. Avec la permission des supérieurs, et cédant à la force, il a quitté l'habit cartusien et administré la maison avec de grands dangers. Maintenant, ne pouvant plus remplir les graves obligations de l'Ordre, il veut rester dans son état actuel et demande une pension, ou bien, eu égard à ses nombreux travaux et peines des années précédentes, qu'on le laisse en charge. On a décidé dans ce dernier sens. » (*Eidgenössischen Abschiede*, 1533-1540, Lucerne 1878, p. 216.)

Léonard Janny demeura ainsi procureur séculier, dans une dépendance de la chartreuse, pendant quelques années. La diète fédérale en parle les 9 juin et 18 novembre 1534 et le 31 juillet 1536 (*Ibid.*, p. 337, 428, 737). Il était si habile administrateur, et plaisait tant aux gouvernements cantonaux, que l'Ordre n'osait le renvoyer. De lui-même, enfin, il comprit qu'il ne pouvait demeurer indéfiniment dans cette situation irrégulière. Il demanda en 1538 au Père général d'être réintégré dans l'Ordre, et son transfert loin de la maison où on avait connu son état. Sa prière fut agréée ; mais, à l'instance des cantons très satisfaits de sa gérance, il lui fut signifié de garder son poste à Ittingen (Kuhn, p. 190 ; Dom Biemann). Il y resta jusqu'au Chapitre général de 1548.

Le Frère Conrad Gruber, qui avait quitté l'habit en même temps que lui et était resté à Ittingen en l'absence de la communauté, fut invité par le prieur à le reprendre, le 18 novembre 1534 (*Eidgenössischen Abschiede*, 1533-1540, p. 428). Il n'en eut pas le courage et se retira définitivement de l'Ordre le 24 août 1536 (*Catalogus* ; Dom Biemann).

En 1540, le monastère ne comptait que trois Pères (*Eidgenössischen Abschiede*, 1533-1540, p. 1175).

Des dispositions des Chapitres généraux relatives au priorat de Pierre Frey, nous n'avons que celles de trois années :

1534 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et injungimus priori domus Friburgi ut, assumpto secum socio priore vel monacho, visitet dictam domum et ibidem de omnibus disponat ad Dei

et Ordinis nostri honorem, cum plena auctoritate Capituli nostri generalis. »

1535 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia, et habeat patientiam in officio recepturus amplam pro laboribus mercedem in futurum a Domino. »

1541 : « In domo Ittingen : ...Et prior solvat Visitoribus viaticum et Capitulo contributionem, quemadmodum alii priores provinciæ facere consueverunt. — In domo Buxiæ : ...Et D. Hugo ibidem hospes vadat, propter prædicationem faciendam, ad domum in Ittingen ad Ordinis voluntatem. »

Dom Pierre Frey mourut en charge le 30 janvier 1549, ainsi que l'annonce le Chapitre général de cette année : « Obiit D. Petrus, prior domus in Ittingen, qui obiit penultima januarii. »

Tandis qu'il régissait la chartreuse, moururent les personnes dont les noms suivent :

D. Joannes de Constantia, monachus, professus domus in Ittingen, hospes in domo in Snals, 12 martii 1536 (*Catalogus* ; Ch. g. de 1537).

D. Michaël Dongel (Denxel, dit le *Catalogus*), monachus, professus domus Portæ-Montis, sacrista domus in Ittingen (Ch. g. de 1538 ; *Catalogus*).

Fr. Melchior Mörlin, professus domus Portæ-Montis, 1538 (*Catalogus*).

Fr. Bantheo, conversus, professus domus in Ittingen. (Ch. g. de 1544. Ce doit être le Fr. Pantaleon, conversus et coquus, mort le 13 mai 1544, d'après le *Catalogus*.)

D. Jodocus Eublin (ou Leubleyn, — Jacobus Laublin, dit le *Catalogus*), monachus, professus domus Portæ-Montis, hospes in domo in Ittingen, qui alias fuit prior Vallis-Sancti-Hugonis ¹ (de 1530 à 1538).

Honorabilis Domina Elisabeth... sculter (mots incompréhensibles) domus in Ittingen (Ch. g. de 1545).

D. Michael Wellen, monachus, professus domus Friburgi, hospes in domo in Ittingen, qui alias fuit prior domus Friburgi (de 1545 à 1547 ; — c'est le D. Michael, dit faussement par le *Catalogus* : olim prior domus Portæ-Montis prope Bernam, mortuus 16 martii 1547, pour 1548).

D. Michael Leodiensis, monachus et sacrista domus in Ittingen, professus primo domus Rutilæ, secundo domus Friburgi (Ch. g. de 1548).

¹ Le Val-Saint-Hugon, au diocèse ancien de Grenoble, en Savoie, chartreuse bâtie en 1173 par sept fondateurs, dont le principal est Hugues d'Arvillars ; supprimée en 1792 par la Révolution française.

Pater Joannes Petri Thaleri, hospes Friburgo, rediit Ittingam, et hic obiit 1548, 12 aprilis (*Catalogus*).

Fr. Jacobus et Fr. Felix, conversi, professi domus in Ittingen (Ch. g. de 1549).

Léonard Janny

prieur, du Ch. g. de 1549 au 2 septembre 1567.

Né à Prätigau dans les Grisons, Léonard Janny fit profession à la chartreuse de Schnals et fut envoyé à Ittingen par le Chapitre général de 1524. Il n'y fut pas procureur avant 1529 au plus tôt, quoique le *Catalogus* et la *Chronique* lui attribuent cette fonction dès 1525, année où nous y voyons Josse Hess, puis un Dom Pierre en 1526, et un Dom Colman en 1528. Il se sécularisa en 1530, afin de pouvoir rester à Ittingen et en administrer les biens en l'absence de toute communauté. Quoique celle-ci fût rétablie en 1533, il demeura sécularisé et comme procureur jusqu'en 1538, époque où il reprit l'habit de l'Ordre. Le *Catalogus* et Dom Biemann le disent profès d'Ittingen. Il est possible qu'à cette occasion il y ait fait une seconde profession. Puis il continua à exercer la charge de procureur jusqu'en 1548.

Par le Chapitre général de cette même année, Léonard Janny fut nommé prieur de la chartreuse d'Aggsbach. La diète s'opposa à son départ, comme on le voit par une lettre adressée le 19 octobre au Père général, qui répondit ne pouvoir changer la décision du Chapitre, mais qu'on tâcherait de faire droit à la requête de la diète à la prochaine réunion. Le bailli vint trouver Janny, qui lui répondit qu'il obéirait à ses supérieurs (Kuhn, 191). Le bailli en fit part à la diète de Lucerne, le 19 novembre (*Eidgenössischen Abschiede*, 1541-1548, p. 1060). Il n'était donc pas à son nouveau poste au mois de novembre. A peine y était-il que le prieur d'Ittingen mourait, et alors le Chapitre général de 1549 le mit à la tête de cette maison.

En 1548 la communauté ne se composait que de trois Pères : le prieur, vieillard affaibli, un jeune religieux maladif et le procureur (Kuhn, 191). Ce dernier étant parti et le prieur étant décédé en janvier 1549, il n'y aurait donc plus eu qu'un seul Père jusqu'au retour de Léonard Janny. Les actes des Chapitres généraux nous manquent pour nous renseigner sur le repeuplement d'Ittingen durant les premières années de ce prieur, qui en plus de sa charge remplit celle de Convisiteur de la province de l'Allemagne supérieure de 1552 à 1555, et de Visiteur,

de 1555 à 1567, année de sa mort. En 1557, il fut deuxième définiteur au Chapitre général, qui porte :

« Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Jodocus, ibidem hospes, habeat patientiam in petitione sua. Et D. Stephanus Poneti, ibidem hospes, vadat hospitatum ad domum Pomerii¹, provinciæ Gebenensis. Et prior dictæ domus retineat sibi vel mittat... (un nom est passé) in aliquam domum dictæ provinciæ, prout viderit expedire.

« Impertitur licentia et facultas Visitatori provinciæ Alemaniae superioris (priori Ittingen) vocandi personas Ordinis ex quibuscumque provinciis et domibus Ordinis, cum pace vocandorum et suorum priorum, quas habere poterit pro sublevamine provinciæ suæ, et collocandi in domibus, prout viderit expedire. Quæ domus tenebuntur dare et refundere pecunias, quas in præmissis rationabiliter exposuerit ; et si tales domus non possent satisfacere, tota provincia solvet, ne domus Visitoris gravetur ; cui injungitur ut totam provinciam cum plena auctoritate Capituli generalis visitet in forma Ordinis. — In domo Erfordiae : ...Et prior absolutus accedat ad priorem domus in Ittingen, Visitatorem provinciæ Alemaniae superioris qui apud se vel alibi collocabit. »

Les protestants avaient plus ou moins ravagé et désorganisé les chartreuses d'Allemagne ; il fallait reconstituer les communautés.

Le Chapitre général de 1559 décrète : « In domo Horti-Christi : ...Committentes priori in Ittingen, visitatori provinciæ Alemaniae superioris, ut de statu illius domus et scriptis quæ mittuntur ad eum, Capitulum generale vel interim Reverendum Patrem Cartusiae (le prieur de la Grande-Chartreuse) diligenter informet. — Committimus et mandamus prioribus in Ittingen, Visitatori provinciæ Alemaniae superioris, et priori Friburgi, convisitatori provinciæ Rheni, ut sicut anno superiori visitaverunt domum Buxiae, ita præsentis anno intendat reformationi illius, et, si fieri potest, ambo simul, vel alter ipsorum, visitent alias domos hujus provinciæ, et ubi commode non poterunt, deputent alios priores, qui id exequantur, quibus et deputandis ab eis plenam auctoritatem Capituli generalis impertimur. »

Les Chapitres généraux de 1560, 1562 et 1563 disent simplement : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. »

Celui de 1564 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Melchior, dictæ domus professor, vadat hospitatum ad domum in

¹ Notre-Dame de Pomier, au diocèse ancien de Genève, chartreuse fondée en 1170 par Amédée I, comte de Genevois, et dans ses États ; détruite par la Révolution française.

Snals ad Ordinis voluntatem. — Visitatores dictæ provinciæ Alemaniae superioris (le prieur d'Ittingen, Visiteur, le prieur de Mauerbach, Convisiteur) adhortamur et obsecramus in Domino ut diligentius invigilent super sibi credita provincia, suis debitis temporibus domos visitando, et que in eis correptionis digna invenerint arguendo et corripiendo, semota omni personarum acceptione, Dei et Ordinis honorem pre oculis habentes. »

Le protestantisme continuait à nuire considérablement à l'esprit religieux, aux monastères et à la sécurité des voyages. Telle est la raison de cette monition, la dernière de ce genre que nous ayons à relater.

Les Chapitres de 1565 et 1566 expriment la formule ordinaire : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia », à laquelle celui de 1566 ajoute : « Et D. Paulus, hospes et vicarius, stabiliat se ibidem et patientiam habeat in petitione sua. »

Enfin nous lisons dans les actes du Chapitre de 1567 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et D. Melchior, ibidem professus, vadat hospitatum ad domum Maurbach ad Ordinis voluntatem. »

Léonard Janny mourut le 2 septembre 1567, et fut enterré dans le chœur de l'église d'Ittingen (*Catalogus*).

« Obiit D. Leonardus, prior domus in Ittingen, Visitator provinciæ Alemaniae superioris et olim prior domus in Axpach, qui habet plenum cum psalterio monachatum et missam de Beata Maria per totum Ordinem, cujus anniversarium perpetuum scribatur in Kalendariis domorum Ordinis sub die obitus sui, qui fuit 15 januarii », écrit le Chapitre général de 1568, en opposition quant au jour et à l'année du décès avec le *Catalogus*, qui donne les dates vraies. Guillaume Triphæus, chanoine de Bero-Münster, « Beronensis », dans le canton de Lucerne, profès de la chartreuse de Fribourg en 1570, mort prieur de Buxheim le 31 août 1600, a laissé un journal qu'on a intitulé *Memorabilia tum Buxiæ tum alibi facta*. Il y raconte ceci à l'année 1567 : « In augusto profectus sum Freiburgum, ut lustrarem cartusiam ibidem. Erat tum in ea prior D. Matthias Viglius, eximiæ pietatis et doctrinæ... Postea ad festum sanctæ Nativitatis Beatæ Virginis mittitur D. Onuphrius, custos sacrorum et ego cum eo ex collegio nostro (Beronensi) Constantiam ad synodum provincialem; ibi comparet quoque prior Friburgensis Pater Matthias... Dum Constantiæ hæremus, vitam cum morte commutat in domo Ittingensi Pater Leonhardus, prior ibidem meritissimus, restaurator domus ejus. » Ce récit concorde bien avec le *Catalogus*.

Sous Léonard Janny décédèrent :

D. Joannes Coloniae, monachus, professus domus Moguntiae, hospes in domo in Ittingen (Ch. g. de 1550).

D. Melchior (et non « D. Daniel Henrici » comme porte un manuscrit de la chartreuse de Buxheim), professus et vicarius domus in Ittingen.

Fr. Philippus, conversus, professus domus in Ittingen (Ch. g. de 1551).

D. Leonardus, monachus ac hospes domus in Ittingen, ubi obiit 27 julii (Ch. g. de 1552).

Le *Catalogus* ne mentionne aucun de ces religieux, mais il en énumère d'autres accompagnés de dates qui, dit-il, sont celles de leur profession. Pour quelques-uns, elles semblent plutôt celles de leur mort ou de leur arrivée à Ittingen, venant d'une autre chartreuse. Voici sa liste :

D. Hilarius Ermel, professus Ittingae, 1555.

D. Arnoldus, D. Joannes Asuensis, D. Joannes Sagras, et D. Petrus, hospites in Ittingen, 1556.

Fr. Joannes, conversus, professus Portae-Montis, hospes, 1558.

Dom Jean Sagras ne serait-il pas le Dom Jean Schobar marqué dans le *Nécrologe* avec cette mention, le 28 août : professus primo in domo de Paulari ¹, secundo Friburgi, sacrista et hospes in Ittingen, 1556 ?

Paul

recteur, de septembre 1567 au Ch. g. de 1568 ;

prieur, du Ch. g. de 1568 au Ch. g. de 1571.

C'est le vicaire auquel le Chapitre de 1566 demande de prendre patience. Il était belge, de Bruxelles, profès premièrement de la chartreuse située près de cette ville ², secondement d'Ittingen. « Succedit ei (à D. Léonard) P. Paulus. Vocatur eò P. Matthias (le prieur du Mont-Saint-Jean-Baptiste) ex synodo, ut disponat de rebus domus. » (G. Triphæus.) Ce Dom Matthias nomma probablement Dom Paul, recteur, en attendant la décision du Chapitre général de 1568, qui confirma

¹ Notre-Dame de Paular, d'abord au diocèse de Tolède, puis dans celui de Ségovie, en Nouvelle-Castille, chartreuse fondée par Henri II, roi de Castille, et ses successeurs ; supprimée en 1836 par la loi d'octobre 1835 du gouvernement espagnol.

² Notre-Dame-de-Grâce, à Scheut-sous-Anderlecht, près Bruxelles, en Brabant, au diocèse de Cambrai d'abord, puis de Malines, chartreuse fondée en 1455 par le conseil échevinal de Bruxelles, transférée dans cette ville en 1592 et supprimée en 1783 par Joseph II, empereur d'Allemagne, souverain de Belgique.

ce choix par ces mots : « Rectorem domus in Ittingen præficimus in priorem dictæ domus. »

Les actes des Chapitres suivants portent :

En 1569 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia, quem rogamus ut ceptum bonum opus suum, Deo cooperante, perficiat. »

En 1570 : « Priori domus in Ittingen non fit misericordia. Et visitetur dicta domus in descensu Capituli generalis per commissarios ipsius Capituli, necnon aliæ domus dictæ provinciæ, si commode fieri poterit. »

En 1571 : « Priori domus in Ittingen ad suam magnam instantiam fit misericordia, et prior absolutus exerceat officium vicarii ad Ordinis voluntatem. »

Dom Paul fut bientôt obligé de reprendre la charge de prieur, à Aggsbach cette fois, probablement avant la fin de 1571, car le Chapitre général de 1572 annonce la mort du prieur de cette maison auquel Dom Paul succéda. Ce ne fut pas pour longtemps, le Chapitre général de 1573 portant : « Obiit D. Paulus, prior domus in Axpach et olim domus in Ittingen. »

Thomas Heimenhoffer

prieur, du Ch. g. de 1571 au 18 octobre 1577.

Nous trouvons, dans les actes du Chapitre général de 1571, les lignes suivantes après la déposition de Dom Paul : « Et præficimus in priorem dictæ domus D. Thomam, ibidem professum et vicarium. Et dicta domus restituat domui Cartusiæ (la Grande-Chartreuse) pecunias expositas per D. Anthonium de Rivo, ejusdem domus Cartusiæ professum, cum missus fuit per Reverendum Patrem (priorem) Cartusiæ procurator dictæ domus in Ittingen ; quæ quidem pecuniæ descriptæ sunt in cedula priori domus Buxiæ ad partem data. »

Thomas Heimenhoffer était de Wangen, en Allgäu, prêtre séculier avant d'entrer à Ittingen (*Catalogus*).

A la suite de la formule « Priori domus in Ittingen non fit misericordia » répétée par les Chapitres généraux de 1572, 1573 et 1574 (nous ne possédons pas toutes les dispositions de 1575, 1576, 1577), le Chapitre de 1572 porte : « Et D. Laurentius, ibidem hospes, revertatur ad domum Friburgi suæ professionis, prout petit. Et dicta domus in Ittingen sit contenta de bona et æqua medietate expensarum quas requirit a domo Friburgi. » Le Chapitre de 1573 : « Et dicta domus visitetur in descensu

Capituli per priores domorum Erfordiae et Trevirensis¹, cum plena auctoritate Capituli generalis. »

Le 13 août 1572, Dom Thomas confirmait, à la chartreuse de Fribourg, l'élection du nouveau prieur de cette maison, Dom Josse Gross, qui fut son successeur à Ittingen (G. Triphæus) et il fut absous de ses fonctions le 18 octobre 1577 dans la Visite canonique de sa maison (*Catalogus*).

Il resta à Ittingen jusqu'au Chapitre général de 1578 qui dit : « Et D. Thomas, prior absolutus, vadat ad Visitatorem provinciæ, qui illi provideat de domo et conditione. » Le Visiteur était le prieur de Gaming. Dom Thomas fut envoyé par lui à Buxheim, comme vicaire, puis revint en cette qualité à Ittingen, où il mourut le 6 juillet 1601 (*Catalogus*). « Obiit D. Thomas Heimonesser (*sic*), professus et vicarius domus in Ittingen. » (Ch. g. de 1602.)

De son temps vivaient dans cette chartreuse : P. Joannes Weber, ex Muri ; P. Christophorus Oswald, Constantiensis (*Catalogus*).

Et : Obiit Fr. Joannes, conversus, professus primo domus Portæ-Cœli², secundo domus in Ittingen (Ch. g. de 1575).

Obiit Fr. Ulricus Sager, conversus, professus domus in Ittingen (Ch. g. de 1576).

Josse Gross

prieur, d'octobre 1577 au 23 août 1579.

Nous laissons la parole à Guillaume Triphæus, le mieux renseigné sur ce personnage.

« Anno 1569, post Epiphaniam, ad cœnobium Sancti-Urbani vado, suadeo Domno Jodoco Gross, suppriori Cisterciensium, ut mecum cartusianum institutum... » La phrase est restée inachevée. L'abbaye de Saint-Urbain était dans le canton de Lucerne (patrie de Dom Josse d'après le *Catalogus*). Guillaume Triphæus prit l'habit à la chartreuse de Fribourg le 1^{er} avril 1569.

¹ Saint-Alban, de Trèves, près cette ville et dans ce diocèse, chartreuse fondée en 1331 par Bauduin de Luxembourg, archevêque du lieu. Elle fut supprimée sous la République française, par décret consulaire du 2 juin 1802, promulgué le 2 juillet.

² Notre-Dame de Porta-Cœli, chartreuse fondée en 1272 dans le diocèse de Valence, en Espagne, par André Albalat, dominicain, évêque du lieu. Elle fut supprimée en 1836 par le gouvernement espagnol.

« Postea, dominica *Quasi modo*, die 16 aprilis, subsecutus Fr. Justus Gross recipit Ordinis habitum festo Ascensionis die. Itaque evoluto anno, professionem feci, et mecum Fr. Justus Gross, in domo Friburgensi, anno salutis nostræ 1570, 1^o aprilis die sancti Hugonis, erat tunc sabbatum in Albis. »

Dom Matthias Viglius, prieur de cette chartreuse, mourut le 20 juillet 1572. « In locum Patris Matthiæ demortui sufficitur P. Jodocus sive Justus Gross, die 13 augusti, confirmatore Itingensi priore P. Thomâ Haimenhofer. » Le Chapitre général de 1574 le dépose et lui confie la fonction de procureur dans sa maison de profession. « Obtenant Patres Rheni ut Schliderer » Dom Gaspard « fieret prior Freiburgensis », dont il était profès, « ubi erat tunc procurator... »

Guillaume Triphæus devint lui-même prieur du Mont-Saint-Jean-Baptiste quelque temps après. En 1577, « die 17 junii institui iter ad Ittingen, cum mihi scripsisset P. Schliderer, prior Buxiæ, de commissione nobis mandata pro absolvendo Patre Thomâ, priore Itingensi... die 19 in Itingen, ubi et prior Buxiæ advenerat. Differtur absolutio, intercedentibus præfecto regionis, domino Wendelino Pfiffer, et notario D. Ulrico Locher. » Dom Guillaume retourne à Fribourg, et, comme nous l'avons vu, le 18 octobre Dom Thomas est déposé. Dom Josse Gross le remplaça. En décembre, un religieux de Fribourg, envoyé en Autriche, devait prendre avec lui l'ex-prieur d'Ittingen. Celui-ci ne quitta cependant cette maison qu'après le Chapitre général de 1578.

« 1^a augusti 1578, venit (à la chartreuse de Fribourg) ex Cartusia (la Grande-Chartreuse) P. Hugo Merhout, prior Rutilæ, adducens secum ex Itinga P. Justum (vel Jodocum) priorem Itingensem, 2^a die inchoant visitationem, 6^a die abeunt... 17 augusti 1579 perrexi cum P. Simone versus Itingen... ego vocabar in Ittingen a Patre Casparo » prieur de Buxheim et Visiteur « ut una componeremus res Itingenses ; antequam autem veniremus eò, ipse jam discesserat. 23^a augusti redeo ex Ittingen, assunto mecum Patre Justo, qui successerat Patri Thomæ in prioratu, quem deseruit, nolens administrare eum ulterius, tamen permissu Visitatoris. »

De Fribourg, Josse Gross fut envoyé à la chartreuse d'Ilmbach¹, où il exerça les fonctions de vicaire et de procureur en même temps.

¹ Le Jardin-de-Notre-Dame, *Mariengarten*, d'Ilmbach, au diocèse de Wurtzbourg en Bavière, fondé l'an 1454, par Baltazar Faer de Berg et Madeleine de Westembourg, son épouse ; supprimé en 1803 par le gouvernement bavarois.

puis de recteur, du Chapitre général de 1584 à 1593 ou moins sûrement à 1594.

Et celui de 1597 annonce sa mort : « Obiit D. Jodocus Gross (Brossus, disent certains exemplaires), professus et olim prior domus Friburgi, postea prior domus in Ittingen et rector domus in Ilmbach, hospes in domo Erfordiae. » Nous trouvons dans le nécrologe de la chartreuse d'Erfurt : « 4 martii. Obiit Venerabilis P. Jodocus Gros, senior domus hujus et quondam vicarius. »

En 1579 le Chapitre prescrit : « Domum in Ittingen in posterum volumus esse de provinciâ Alemaniae inferioris. Et D. Joannes, ibidem hospes et vicarius, accedat ad Visitatorem Alemaniae superioris, qui providebit illi de domo. »

Jean-Conrad Stoor

recteur, d'août 1579 au 4 décembre 1580.

« Ex Pforzen [Pforzheim], marchionatus Badensis oppido, professus Ittingae. » (*Catalogus.*)

« Die 30 martii (1577), pridie Palmarum, D. Joannes-Conradus Stoor suscepit Ordinem ex commendatione doctoris Joachimi Landstalt, tum parochus Friburgensis... Cum P. Jo. Conradus Stoor institutus fuisset in rectorem domus Ittingensis anno 1579, ex instructione prioris Friburgensis (unde is exinde multos debuit tolerare labores percurrere regiones varias), misericordiam consecutus est in Capitulo anni 1580. » (G. Triphæus.)

Le Chapitre de 1580 ne déposa pas Jean-Conrad, à proprement parler. Il chargea le Père Visiteur de nommer un prieur, jusqu'à l'arrivée duquel, en décembre, le recteur continua à gouverner. « In domo Ittingen : Declaramus dictam domum debere esse superioris Alemaniae, licet anno præterito in charta scriptum fuerit ipsam in posterum fore provinciae Alemaniae inferioris, idque ob certas causas et graves nobis descriptas. Quamobrem Visitatores provinciae Alemaniae superioris provideant ei, quamprimum fieri poterit, de uno rectore aut priore. — In provincia Alemaniae inferioris : Quamvis anno superiori domus in Ittingen addita fuisset huic provinciae Alemaniae inferioris propter commoditatem Visitorum, qui viciniore sunt, tamen ob certas gravesque causas nobis descriptas a Visitatore superioris Alemaniae, restituimus eam superiori Alemaniae, prout semper antea fuerat. » Le mot *semper* doit s'entendre

en ce sens que la génération présente avait toujours connu Ittingen dans la province de l'Allemagne supérieure.

Tandis que Jean-Conrad Stoor administrait cette chartreuse, le nonce François Bonomio, évêque de Vercell, vint en faire la visite canonique. Nous ne relaterons pas les incidents auxquels elle donna lieu. Ils ont été rapportés tout au long par Reinhardt-Steffens, *Die Nuntiatuberichte von G. F. Bonhomini* (Soleure, imp. Union), où nous renvoyons les lecteurs désireux de les connaître.

Par Guillaume Triphæus, prieur de Buxheim, commissaire désigné à cet effet, Jean-Conrad, procureur d'Ittingen, fut nommé administrateur de la chartreuse d'Aggsbach, quelque temps avant le Chapitre général de 1590 qui l'en institua prieur : « Priori domus Axpach, D. Bartholomæo Maringio domui suæ professionis necessario, fit misericordia. Et præficimus in priorem dictæ domus D. Joannem-Conradum Stor constitutum administratorem ejusdem domus auctoritate Capituli et Reverendi Patris (generalis) commissa priori Buxiæ, propter translationem per eundem factam dicti D. Bartholomæi ad administrandam domum Gemnicensem. »

Jean-Conrad revint ensuite à Ittingen, où il fut procureur. Puis il déserta l'Ordre en 1598, embrassa le protestantisme et mourut maître d'école à Zurich en décembre 1611 (Kuhn, 193 et 237 ; *Catalogus*).

Pierre Carbonarius

recteur, du 4 décembre 1580 au Ch. g. de 1581 ;

prieur, du Ch. g. de 1581 au 16 septembre 1586.

« Porro illa domus Ittingensis jam juncta fuerat per annum et alterum (seulement un an et non point deux) provinciæ inferioris Alemaniæ. Id autem quibusdam de causis mutatum est anno 1580 in Capitulo, et restituta est provinciæ superioris Alemaniæ per rogationem scriptam D. Andreæ Litii, Visitoris provinciæ superioris Alemaniæ. Huic igitur, utpote Visitori, datum est negocium, ut provideret domui Ittingensi instituendo priorem. Sed ei, ut erat in Austria, liberum non erat exire fines Austriæ, ex decreto principum, cum prælati interesse habeant in regionis negociis pro tempore et occurrentibus necessitatibus ; quare is delegat istud negocium priori Buxiæ, P. Casparo Schliderer, visitori inferioris Alemaniæ, et Fr. Guillelmo, priori Freiburgensi (auteur du Journal). Misit autem, quem institueremus D. Petrum Car-

bonarium, Metropagitam Bohemum, primo professum apud Præmonstratenses in domo Teple, 3 vel 4 miliaribus a Pilsam dissitâ, deinde apud Paulinos, tertio apud Cartusianos in domo Gemnicensi, ut reor, anno 1579.» (G. Triphæus) « Ex monacho ac Visitatore Ordinis Sancti Pauli, factus cartusianus in Gemnico, vir valde doctus, etiam hebraicæ linguæ gnarus. » (*Catalogus.*)

« Is igitur cum mitteretur, prescribit mihi prior quo die eos conveniam in domo Itingensi, ad instituendum P. Petrum in priorem in die sancti Andreae ; in eo iter auf die Steig per noctem, prandium kalendas decembris in Bondorf, noctu in Stulingen, prandium 2^a decembris Schaffausiæ, 8 h. noctu Itingen. Et 4^a decembris, dominica die, ante meridiem venit prior cum novo priore. A meridie, priusquam quicquam tentaremus, venerunt officiales regionis, præfectus, notarii, iudices, quibus cum negotium nobis commissum exponeremus, cæperunt vehementer suis reniti rationibus et adversari, quasi tot mutationes priorum sint noxiæ. Ego nolo multum de commissione remittere, saltem hoc concedo, ut absolutus rector agat procuratorem, sicque obtinemus. Prior Buxiæ postridie recedit quod reliquum mihi committens. Maneo ergo rogatus etiam propter spiritualia ad Fratres negocia, demoror usque 9 decembris, quo a meridie ad monasterium Reinow, redii Friburgum 12 decembris mane. » (G. Triphæus.)

Pierre Carbonarius ne fut nommé que recteur, le 4 décembre 1580. Le Chapitre général de 1581 l'institua prieur. En 1582, il assiste au Chapitre.

Le 5 juin 1582, le prieur de Mayence, conviseur de la province du Rhin, et le prieur de Gaming, visiteur de l'Allemagne supérieure, visitent la chartreuse de Fribourg, puis Ittingen (G. Triphæus).

« Dom Pierre étudiait jour et nuit, dit Kuhn (p. 193-194), mais comme on pouvait s'y attendre ce fut au détriment de l'administration de la maison. Il fut un grand constructeur », de là, de fréquentes absences. Aussi ne sera-t-on pas étonné d'apprendre que le Chapitre général de 1583 le rappela à ses devoirs : « Prior domus in Ittingen cum suis tam nocturnum quam diurnum officium absolvat, et rarius solito se a domo absentet ac debita contrahere caveat. »

Sa science, néanmoins, lui valut d'être nommé conviseur, peut-être dès 1582. En cette qualité, le 12 février 1584, il part pour faire la Visite de Schnals, avec Guillaume Triphæus comme second. Tous deux rentrent après le 14 mars à Ittingen. Dom Guillaume y attend le prieur

de Buxheim, et avec lui fait la Visite de notre chartreuse les lundi, mardi et mercredi après le dimanche *Judica* (G. Triphæus).

Le Chapitre général de 1585 dit : « In domo in Ittingen. D. Joannem-Conrad Han, ibidem procuratorem, et D. Martinum Fabri, ibidem vicarium, confirmamus, et quamvis ambo sint professi domus Buxiæ, volumus tamen eos gaudere in dicta domo Ittingensi voce utraque in omnibus conventualibus actibus, ac si essent ejusdem domus professi. »

Nous ne possédons pas les dispositions du Chapitre général de 1586 sur Ittingen. On sait seulement par Guillaume Triphæus, que ce Chapitre nomma pour visiter cette maison, le vicaire de Mélan et Hugues Merhout, prieur de Rettel. « Cum audiret P. Petrus hos adventare, ocyus scribens ad me rogans obnixè et anxie, ut venirem opem laturus et moderaturus, si quid molirentur novi aut insoliti suasu æmulorum exotici Visitatores », écrit Dom Guillaume, en se rendant à Ittingen, où la Visite a lieu après la Trinité. Il n'en rapporte que ceci : D. Melchior Bregantinus, qui avait à purger une peine, en est acquitté, et il ramène avec lui Dom Jean Leger « antiquus meus discipulus et vicarius ».

Guillaume Triphæus à peine rentré à Fribourg, les deux commissaires susnommés y arrivent avec le prieur d'Ittingen. Le prieur de Rettel et Pierre Carbonarius font la Visite de la chartreuse, et, avec le vicaire de Mélan, ils vont arranger les affaires de la chartreuse de Strasbourg. A son retour de Strasbourg, le prieur d'Ittingen prend, à Fribourg, Dom Henri Moser ; après un court séjour dans sa maison, il part avec lui pour faire la Visite de Schnals.

De retour à Ittingen, il reçoit les actes du Chapitre général avec mission de les transmettre à la province de l'Allemagne supérieure. Comme il désirait changer de maison et qu'il n'était pas question de ce changement dans les actes, « Petrus, recepta charta Capituli generalis, quam in Austriam mittere debebat, eam retinet mutandam, et profiscitur ad Cartusiam Majorem. Reperit Reverendum Patrem Bernardum decumbentem graviter utpote octogenarium, paulo post vita fungitur a discessu tamen Petri. Quid multis ? Obtinet, quæcumque desiderabat. Destinor ego Fr. Wilhelmus nihil minus cogitans in Moraviam cum eo ampla et magnifica autoritate munitus commissione solerti et eximia commendatione ingenti. Monet et urget, ut quantocius descendamus. Accipio successorem P. Henricum Moserum... et Pater Benedictus Servius, tum vicarius, ordinatur in Ittingensem priorem. »

Dom Guillaume quitte Fribourg le jour de la saint Maurice, passe à Ittingen, y prend Dom Martin Fabri et Dom Jean-Conrad Han.

Dom Pierre était déjà parti et fut institué prieur de la chartreuse de Brünn vers le 28 octobre. Le 30, Dom Guillaume était installé prieur à Olmutz.

Nous n'avons pas à raconter les faits et gestes de l'ancien prieur d'Ittingen à Brünn et comme Visiteur de sa province, titre qu'il acquit au Chapitre général de 1588. Il fut absous de ses charges par celui de 1589 : « Priori domus Brunæ pro bono Ecclesiæ, cui præparat religioso labore multa in divinos libros commentaria tanquam dilectissima fercula, fit misericordia. Cui concedimus, ut eligat sibi domum unam in provinciis inferioris Alemaniae vel Rheni, quam inhabitet, mandantes priori et conventui illius domus quam ipse elegerit, ut eum benigne suscipiant eique cellam honestam præparent, aliaque necessaria administrent. » Mais il ne sut pas supporter sa déposition, et lui, qui avait déjà fait si souvent preuve d'inconstance et d'instabilité, il quitta l'Ordre en 1590. On ignore ce qu'il est devenu.

Sous ce prieur : Obiit D. Melchior (Burrius ou Buttius, d'après un manuscrit de la chartreuse de Buxheim), professus domus Buxiæ, vicarius domus in Ittingen (Ch. g. de 1583). Melchior Burri, mortuus 1586, 14 martii, écrit le *Catalogus*, souvent en faute.

Le manuscrit cité ici et plus bas, de la chartreuse de Buxheim, est intitulé : *Flores sparsim collecti, præcipue ex chartis Capitulorum generalium Ordinis cartusiensis pro elucidatione et notitia rerum gestarum in dicto Ordine* (dans la bibliothèque de la Grande-Chartreuse).

(A suivre.)

